

L'Association Française de Sociologie a réuni des membres et responsables des différents RT le vendredi 12 octobre 2007 à l'Iresco pour une réflexion sur la place de la sociologie et des sciences sociales dans la reconfiguration des politiques de recherche en France

Cette journée a été organisée par Claude Martin (directeur de recherche au CNRS et vice-Président de l'AFS)

Les attentes des pouvoirs publics à l'égard de la recherche en sciences sociales, et en sociologie en particulier, se manifestent de multiples manières: budget, politiques incitatives, carrières et rémunérations des chercheurs, etc. Avec la constitution de nouvelles agences de financement et d'évaluation de la recherche, les relations entre l'Etat et les sciences sociales connaissent peut-être actuellement un nouveau tournant.

Pour y réfléchir et s'informer mutuellement, l'Association française de sociologie a organisé le 12 octobre dernier une journée de travail, avec les responsables et des membres de ses réseaux thématiques, sur le thème de la place de la sociologie et des sciences sociales dans la reconfiguration des politiques de recherche en France. Agnès Van Zanten, Isabelle de Lamberterie, Philippe Bezes, Michel Chauvière, Pierre Demeulenaere, Didier Fassin et Georges Garioud ont accepté de contribuer à cette réflexion. Cette journée a été à la fois l'occasion de rappeler l'histoire récente des relations entre l'Etat et les sciences sociales, d'informer sur les conditions de travail des experts et de réfléchir ensemble aux évolutions en cours.

Cette journée a été l'occasion de réfléchir à la place de la sociologie dans la cité, aux relations souvent complexes et agitées que cette science empirique et critique entretient avec les pouvoirs publics et avec la demande, voire la commande de recherche de l'Etat.

Pour comprendre les enjeux actuels, nous avons privilégié une mise en perspective historique qui a donné en particulier la parole à des responsables de secteurs spécifiques : le social, la justice. Certaines périodes de notre histoire récente ont en effet été marquées par un dialogue particulièrement nourri, et une certaine proximité intellectuelle entre l'appareil d'Etat et la communauté des sociologues. « Contre l'Etat, les sociologues », titrait Michel Amiot il y a plus de vingt ans. Entendons aussi, « tout contre l'Etat ».

Où en est aujourd'hui cette « complicité querelleuse » entre des hauts fonctionnaires, des planificateurs et des sociologues, tous ensemble animés par une volonté de transformation sociale ? En retraçant l'histoire de cette relation tumultueuse, on prend conscience de l'importance de certaines figures, qui ont tout au long de leur carrière œuvré à ce dialogue : des « embrayeurs » de la recherche, des interfaces entre demandes et production de connaissances, des traducteurs garants en même temps de l'utilité des savoirs et de l'autonomie des chercheurs, comme le furent Robert Fraisse, André Bruston ou Lucien Brams. On comprend aussi l'impact qu'ont eu le diagnostic de la mission Godelier sur « l'état des sciences sociales » et le souffle du volontarisme politique pour créer les conditions de possibilité d'un regain de la contribution des sciences sociales aux affaires de la cité.

Nous avons prétendu grâce à ce détour réfléchir sur le sens et la situation de la recherche en sociologie aujourd'hui. De toute évidence, les inquiétudes sur le futur de la recherche en général, et en sciences sociales en particulier, sont très vives. Que dire de l'avenir de la sociologie, cette science sans brevet, sans application technologique, sans nobélisable dans un contexte de repli sur l'administration de la preuve ? Que dire de la place de cette science critique qui défend l'intérêt d'un décryptage et d'une mise en lumière de phénomènes et de processus masqués, en se gardant de se substituer à l'acteur et au décideur ? La veille de la tenue de cette journée de réflexion étaient diffusés plusieurs courriers en provenance de différentes instances du CNRS (conseil scientifique, conférence des présidents du comité national, syndicats de chercheurs) au sujet du risque de démantèlement de ce fleuron de la

recherche publique (voir dans la dernière lettre de l'AFS). La création des nouvelles agences de programmation et financement (l'ANR) mais aussi d'évaluation (l'AERES), est au cœur de la controverse.

L'objectif de cette journée n'était pas de grossir ce flot d'inquiétudes ou d'appeler à la mobilisation générale (nous avons d'autres tribunes pour ce faire), mais d'échanger sur ce que l'histoire récente des politiques de recherche en sciences sociales est susceptible de nous apprendre sur précisément ces questions essentielles que sont celles de l'utilité de la sociologie et de ses résultats, ou celle de sa nécessaire autonomie.

La journée était organisée de la manière suivante :

10h-10h15 : Mot d'accueil de Dan Ferrand-Bechmann, Présidente de l'AFS
Présentation de la journée par Claude Martin, CNRS, Vice Président de l'AFS

10h15-12h15 : première table ronde sous la présidence de Daniel Bertaux (CNRS, EHESS, ex-président de l'AFS)

L'Etat et les sciences sociales : leçons des expériences passées et en cours

avec Philippe Bezes (CERSA – CNRS), Michel Chauvière (CERSA – CNRS), Georges Garioud (Directeur adjoint de la Mission de recherche droit et Justice), co-auteurs de *L'Etat à l'épreuve des sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2005)

Au cours de cette première table ronde, Philippe Bezes a tout d'abord retracé les grandes lignes des politiques de recherche en sciences sociales au cours des quatre dernières décennies et proposé, à l'appui du travail collectif mené au CERSA (et publié aux éditions *La Découverte*), une typologie des configurations de relations entre pouvoirs publics et monde de la recherche. Certains dispositifs d'interface ont ainsi été identifiés et typifiés (voir le powerpoint ci-joint). Michel Chauvière et Georges Garioud ont ensuite approfondi certains de ces dispositifs, auxquels ils ont contribué ou contribuent encore : la Mission de la recherche au ministère des Affaires sociales, d'une part ; le GIP droit et justice de l'autre. La discussion a permis de prolonger cette réflexion et d'interroger le présent et les transformations en cours.

La transition vers une nouvelle configuration ?

Isabelle de Lamberterie (directrice scientifique adjointe des sections 36 et 40 au CNRS) a ensuite fait le point sur la situation actuelle et sur les restructurations en cours, en particulier au CNRS. Elle a précisé ce qu'il en était des objectifs poursuivis par la création d'une agence unique de financement de la recherche ou par celle, indépendante, d'évaluation des équipes. Tout en respectant son devoir de réserve, son intervention a permis à chacun de repérer les grandes questions et aussi les opportunités soulevées par ces réformes.

14h-17h : deuxième table-ronde sous la présidence de Dan Ferrand-Bechmann :

La création de nouvelles agences : une reconfiguration de la politique de recherche en SHS ?

avec Pierre Demeulenaere (Université Sorbonne Paris 4), ex-chargé de mission au ministère de la recherche, responsable de l'évaluation de la sociologie (juillet 2005 à juillet 2007) ; Didier Fassin (Université de Paris 13 et EHESS), ex-Président du comité sciences sociales de l'ANR ; Agnès Van Zanten (OSC-CNRS), ex-membre du comité stratégique de l'ANR.

Au cours de cette deuxième table ronde, deux points ont été essentiellement abordés.

Tout d'abord, l'évaluation des équipes de recherche et des chercheurs, avec l'intervention de Pierre Demeulenaere qui a participé au ministère de la recherche à cette mission d'évaluation,

juste avant que ne soit créée l'AERES. En rendant compte de son expérience, il a précisé non seulement les critères sur lesquels cette évaluation a été produite, mais aussi et peut-être surtout, il nous a donné un aperçu de l'état de la discipline, en comparaison avec celles qui faisaient l'objet de la même procédure : l'économie, le droit ou la science politique. Le diagnostic est préoccupant : dispersion et insuffisance des publications ; faiblesse des publications internationales, excès de direction de thèses pour certains professeurs, etc. Si l'AERES est désormais une structure indépendante du ministère, avec un recours à des procédures plus complexes, mais aussi sans doute plus prometteuse, comme les comités de visite, on peut à la lumière de ce témoignage mieux saisir les difficultés inhérentes à ce type de démarche, en même temps que sa nécessité.

Dans un deuxième temps, Didier Fassin, puis Agnès Van Zanten ont fait part de leur expérience à l'ANR : Didier Fassin au titre de vice-président, puis de président du comité SHS ; Agnès Van Zanten au titre de membre d'un comité stratégique et de suivi de programmes thématiques. Didier Fassin a souligné tout d'abord le changement d'échelle considérable que représente la création de l'ANR du point de vue des budgets mobilisés, y compris pour les sciences sociales (de 90000 à 350000€ par projet selon la formule). Il a décrit aussi les procédures adoptées (construction des appels d'offres, sélection et suivi) et les différents dispositifs : programmes blancs, appels d'offres thématiques, jeunes chercheurs. Il a aussi évoqué un certain nombre de difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ce nouveau dispositif, tout en insistant sur l'importance de se mobiliser pour en faire usage. Parmi les écueils, nous retiendrons la logique consistant à protéger des parts de budget par discipline, ce qui conduit à un morcellement en même temps que l'on perçoit bien là qu'il s'agit d'un des moyens de préserver un certain nombre d'entre elles.

Agnès Van Zanten a prolongé cette déclinaison du fonctionnement de l'ANR en présentant quelques données de bilan fournies par l'ANR sur les premières vagues d'appel d'offres. Elle a ensuite insisté sur les conditions de production de ces appels d'offre en soulignant une fois encore le choc des disciplines.

La discussion a montré l'enjeu que représente cette nouvelle structure qui traduit un alignement de la France sur les standards et procédures en vigueur au plan européen, mais aussi l'importance pour les sociologues de se saisir des opportunités qu'elle crée.

Il sera sans doute utile de prolonger cette discussion et cette information collective en abordant les programmes européens.

Claude Martin